

Mémoire présenté dans le cadre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Paul Laurier M.Sc. B.a.a.

24 août 2020

Table des matières

Avant-propos **3**

Présentation du Groupe Vigiteck inc. **4**

Exploitation sexuelle sur le WEB **6**

Grand Prix 2019 **8**

Cadre législatif **10**

Les questions et des réponses **11**

Constats généraux **14**

Recommandations **15**

Annexe CV abrégé août 2020 **17**

Avant-propos

Le 23 juin dernier, la Commission a fait le souhait de m'entendre sur les questions suivantes :

1. Quel portrait faites-vous à partir de l'analyse technologique des transactions en ligne de l'exploitation sexuelle des personnes mineures dans l'ensemble du Québec?
2. Vos analyses permettent-elles de détecter un intérêt pour les Québécoises ou les francophones à l'extérieur du Québec? L'analyse de ce contenu permet-elle de détecter des biais pour des groupes en particulier?
3. Quelles sont les actions technologiques à privilégier pour la répression des clients-abuseurs et des proxénètes? Existe-t-il des moyens pour cibler spécifiquement de potentiels clients effectuant des recherches ou des transactions en ligne?
4. Quels sont les outils technologiques à privilégier pour venir en aide aux victimes ou permettre de les reconnaître dans les contenus disponibles en ligne?
5. Le contexte entourant la pandémie de COVID-19 a-t-il des incidences sur les transactions et annonces en ligne?

Compte tenu du temps qui m'est imparti et que certaines questions font appel à des techniques d'enquêtes spécialisées, certaines réponses feront l'objet, si les membres le désirent, d'une audition à huis clos afin de préserver lesdites techniques d'enquêtes.

Les observations contenues dans ce mémoire sont basées sur une méthode empirique en grande partie étant le fruit d'une vingtaine d'années d'expérience dans le milieu des enquêtes technologiques que ce soit dans le milieu policier, privé ou encore médiatique.

Sans minimiser l'importance de l'exploitation sexuelle des garçons mineurs, nous avons concentré nos efforts sur les jeunes filles.

C'est surtout à titre de père de famille que je tiens à apporter ma contribution et je remercie les membres de la Commission de bien vouloir prendre le temps de m'entendre.

Ensemble, nous devons et pouvons sauver les victimes, une à la fois.

Présentation du Groupe Vigiteck inc.

Le groupe Vigiteck est une firme spécialisée en informatique judiciaire et cyberenquête. Elle est la concrétisation d'une recherche doctorale vouée à la détection des tueurs de masse qui a pris forme après le meurtre sordide de la jeune Anastasia de Sousa au collège Dawson en 2006.

Depuis sa fondation en 2014, nous avons œuvré avec différents partenaires dans le milieu des enquêtes, que ce soit avec des corps policiers, des agences d'application de la loi fédérale, provinciale ou municipale. Nous collaborons également avec des cabinets de professionnels dans différents secteurs, particulièrement le secteur financier volet fraude et nous sommes appelés à témoigner à titre d'experts dans différents litiges ainsi que devant différents tribunaux.

Nous sommes régulièrement sollicités par plusieurs entreprises médiatiques pour des entrevues ou contributions à des documentaires et des particuliers démunis nous demandent assistance devant les cybermenaces ou la criminalité numérique grandissante.

Nous avons développé et commercialisé différents logiciels adaptés à nos besoins et demeurons à l'affut des nouvelles technologies en constante évolution en matière d'informatique judiciaire. Nous disposons également de technologies puissantes par le biais d'ententes avec des partenaires mondiaux tels Nuix et Riskcover. La force de Vigiteck est d'intervenir là où une expertise de pointe est requise en acquisition ou récupération de données.

Pour nous, la lutte au proxénétisme a commencé en 2016 avec mes partenaires de l'époque Michel Carlos et Line Pinault. Nous avions fondé, parallèlement à Vigiteck, une agence de renseignement. On s'est intéressé au phénomène lors de la vague de fugues à Laval. En tant que pères et mère de famille, on a décidé de se servir de nos expertises respectives pour aider à résoudre ce problème de société.

La plateforme conçue par Vigiteck, permet de trier en quelques heures des milliers d'annonces placées sur des sites d'escortes, que l'on pourrait qualifier de «Kijiji du sexe». Nous avons découvert que le plus prolifique de ces «pimps» contrôlerait 43 filles.

À cette époque, c'était un phénomène peu médiatisé avec peu d'attrait populaire. Mis à part lors du Grand Prix de Montréal, ça retombait dans l'oubli aussi rapidement. Les opérations policières, souvent cosmétiques, donnaient peu de résultats pour combattre ce phénomène en termes d'arrestations de clients.

C'est par l'analyse des activités croissantes, particulièrement avant et pendant la période du Grand Prix de Montréal que nous avons fait nos premiers constats sur l'état du proxénétisme sur le web. Nous avons présenté ces résultats lors de notre présence au Congrès annuel des chefs de police du Québec à Sherbrooke[1].

[1] https://www.journaldemontreal.com/2016/06/02/les-pimps-du-quebec-maintenant-traques-sur-le-web

Ce fut le début d'une collaboration avec différents médias et même certains interlocuteurs de cette commission afin de prêter notre expertise pour analyser et détecter les activités de proxénétisme sur le web à l'aide de technologies de pointe. Notre but : faire la lumière sur ce phénomène qui détruit notre jeunesse et qui est peu reluisant pour notre province.

C'est aussi en 2016 que j'ai participé à titre d'entrepreneur à une mission économique dirigée par la jeune chambre de commerce du Québec en Israël. Cette visite a été déterminante pour notre entreprise. Nous avons eu la chance de rencontrer des acteurs importants à l'intérieur d'incubateurs technologiques de l'Université Ben Gourion à Beer-Sheva. Nous y avons découvert un modèle de partenariat intéressant au niveau de la propriété intellectuelle qui pourrait très bien s'appliquer au Québec dans la lutte au proxénétisme. Vous pouvez consulter notre site web www.vigiteck.com pour comprendre notre expertise.

Exploitation sexuelle sur le WEB

Avant de débuter, il est important de comprendre les couches du web. La figure 1 décrit les différentes couches en les subdivisant par profondeur. Dans la littérature anglophone nous allons parler de « dark », dit obscur et de « deep », dit profond pour décrire la profondeur du Web. Il est important de se rappeler que l'invention de l'INTERNET conçu pour la communication s'est vite transformée en terrain militaire. Le web est la partie dite civile.

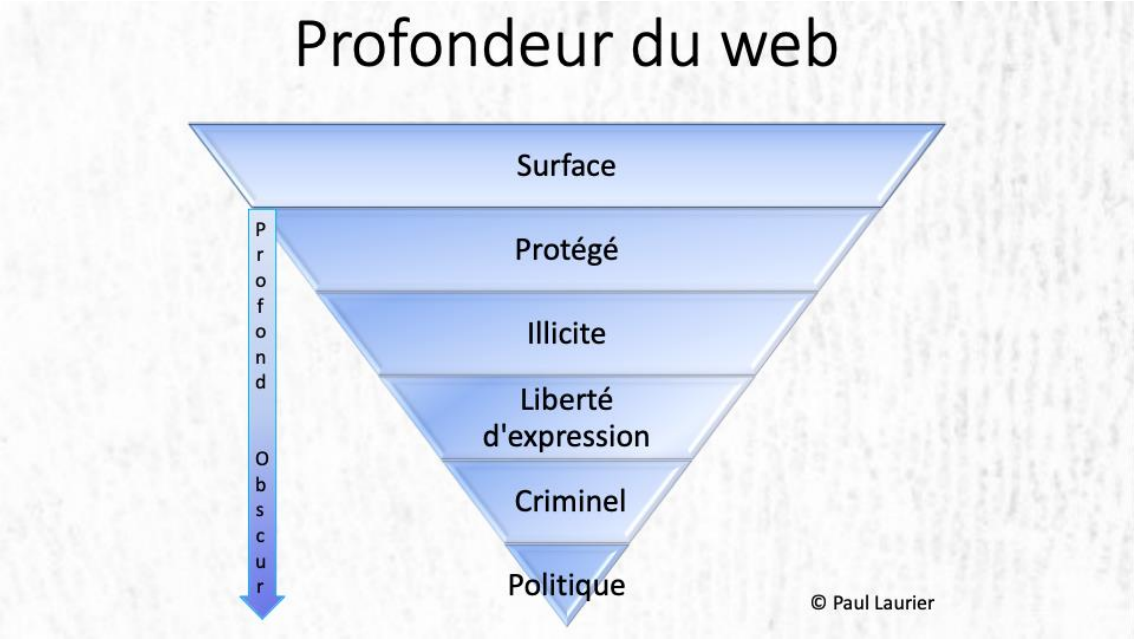


Figure 1 Profondeur du web

Plus vous êtes dans une zone obscure, plus il est difficile d'y pénétrer. Le descriptif suivant donne des exemples des différentes couches :

1. Surface
 - Sites web, moteurs de recherches
2. Protégé
 - Réseaux sociaux, banques, abonnements requis
3. Illicite
 - Sites de partages de musiques, films, pornographies juvéniles « amateur »
4. Liberté d'expression
 - Utilisation de la technique Tor pour communiquer à partir d'endroits où les citoyens sont soumis à de la répression politique
5. Criminel
 - Vente de produits contrefaits de tous genres avec la partie non indexée du Web
6. Politique
 - Zone militaire ou plusieurs pays s'affrontent dans une cyberguerre. La majorité des États peut contrôler des technologies militaires dans cette couche.

Pour le sujet qui nous préoccupe, on pourrait penser que l'exploitation sexuelle, particulièrement des mineurs, se fait sous des couches obscures. Eh bien non, les annonces d'escortes ou de salons de massages se font maintenant à partir d'une simple recherche d'un moteur de recherche. Si vous faites l'expérience à partir de votre fureteur personnel, dépendant de votre localisation, vous recevrez des centaines de résultats de sites d'agences d'escortes ou de salons de massages de votre localité. Plus besoin de se cacher. L'exploitation et la vente de services sexuels se font au su et au vu de tout le monde. Elles ont quitté la zone obscure pour être maintenant installées en surface, accessibles à tous, avec très peu d'effort de magasinage. Nous sommes maintenant en présence du « Far-Web ».

Grand Prix 2019

Lors du dernier recensement pré-grand prix que nous avons fait à la demande de Quebecor média2, nous avons recensé plus de 2222 numéros de téléphone distincts sur deux sites québécois différents. Ces deux sites offraient au mois de mai de la même année, 926 annonces. La figure suivante donne un aperçu de la répartition régionale des 2222 numéros de téléphone. Clairement, l'offre sexuelle est concentrée dans la région métropolitaine Montréalaise. Curieusement, la région de Québec est surreprésentée statistiquement.

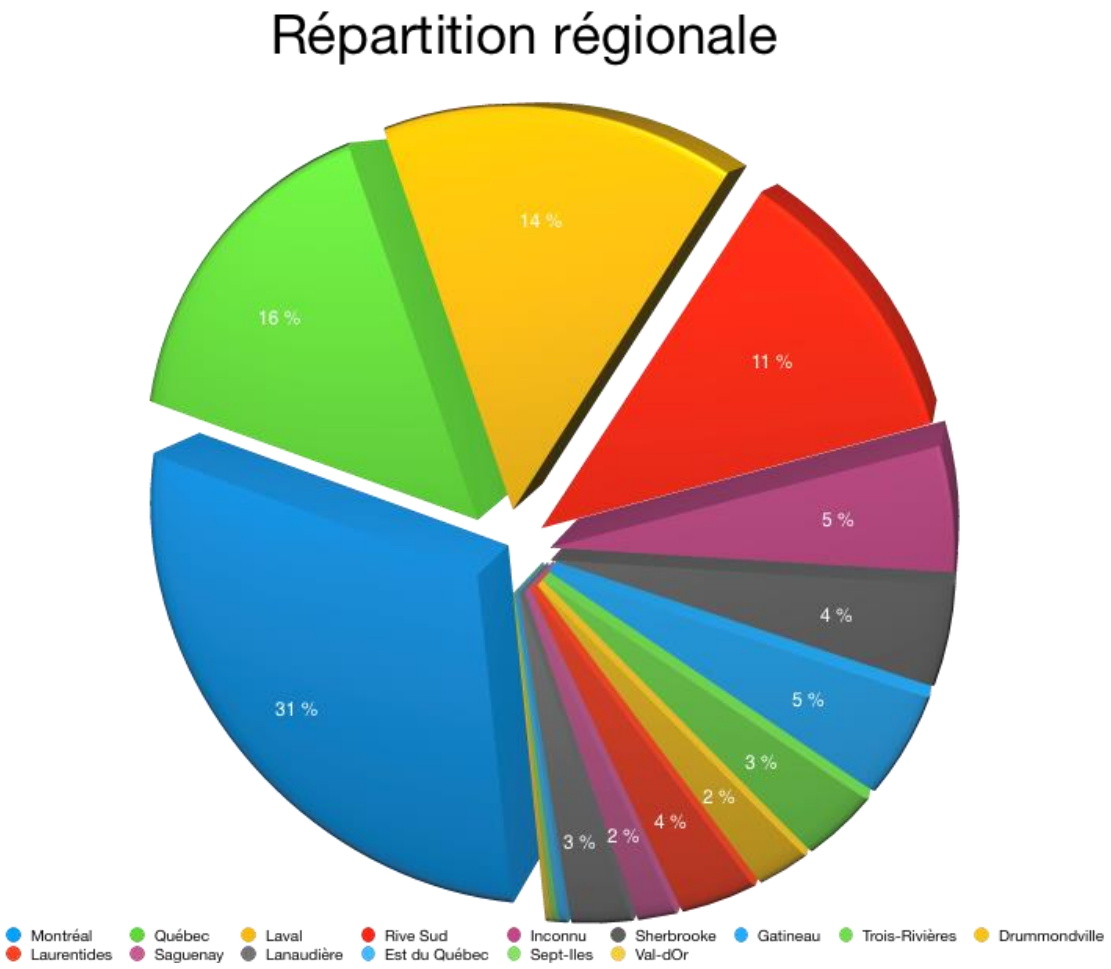


Figure 2 Répartition de l'offre

Dans l'analyse statistique plus poussée des données :

- La moyenne d'âge affichée est de 26 ans.
- 49% de l'offre est confédérée en petites cellules
 - Peuvent être un modèle coopératif de travailleuses du sexe se regroupant pour des raisons de sécurité.
 - Peut-être un proxénète avec quelques filles.
 - Sinon 6% se disent indépendantes.

[2] https://www.tvanouvelles.ca/2019/06/08/les-proxenetes-comblent-loffre-1

- 51% sont des réseaux structurés avec plusieurs intermédiaires (Proxénètes - crime organisé).

Depuis la disparition de Backpage (fermé par le FBI), les réseaux sociaux prennent aussi le relais. Des Facebook, Twitter, Instagram de ce monde publient maintenant des annonces de sollicitation.

Ma grande stupéfaction a été d'apprendre qu'en mai-juin 2019, les sites des salons de massages faisaient du recrutement directement sur le Web, demandant à des travailleuses sans expérience de tenter leur chance.

Autre chose qui est à remarquer, le Grand Prix est le lancement de la saison touristique montréalaise, mais la persistance des annonces demeure tout l'été. Les grands festivals contribuent donc à alimenter l'offre sexuelle. Il est aussi à noter que la période des fêtes, particulièrement la période des réunions des collègues de bureau à l'approche des congés constitue une période faste pour les proxénètes[3].

[3] https://www.journaldemontreal.com/2019/11/23/des-rapaces-plus-actifs-aux-fetes

Cadre législatif

Sans être juriste, mais ayant eu à appliquer différentes techniques d'enquêtes au cours de ma carrière toujours active, il est bien de se rappeler les différentes lois qui peuvent régir l'exploitation sexuelle des mineurs.

Code criminel - Partie V- VIII

- Exploitation sexuelle
- Pornographie juvénile
- Marchandisation des activités sexuelles
- Proxénétisme
- Publicité de services sexuels

Codes pénaux

Fédéral

- Loi sur télécommunications (web + téléphonie)
- Traite de personne (immigration/douane)

Provincial

- Code civil
 - Ordonnance de sauvegarde
 - Injonction
 - Poursuite en dommage et intérêt
 - Petite créance
- Tribunal des droits de la personne

Un point important pour les victimes d'abus en termes d'exploitation sexuelle est la judiciarisation de leur cas qui va, malheureusement, les bouleverser au point où certaines cesseront de collaborer. On le sait, notre système judiciaire est surchargé et manque de ressources. Pourtant les outils juridiques ne manquent pas pour contrer les abuseurs. Entre justice immanente et criminelle, il existe la justice réparatrice. Les victimes ont besoin d'aide et de support juridiques pour un soutien à long terme afin de mieux leur faire traverser les crises. L'état n'a pas des ressources illimitées et jusqu'à maintenant, l'accompagnement des victimes n'est pas dans les priorités. Selon le collectif ADAL,[4] un procès au civil au Canada coûte entre vingt-cinq et quatre-vingt mille dollars pour un citoyen voulant faire valoir ses droits. C'est un obstacle majeur pour une victime qui voudra se faire compenser des traitements, médicaments ou thérapie pour tenter de se guérir des mauvais traitements dont elles sont souvent victimes. C'est par ces victimes qu'on peut remonter aux abuseurs.

[4] http://adaj.ca/justicepourtous

Les questions et des réponses

1. Quel portrait faites-vous à partir de l'analyse technologique des transactions en ligne de l'exploitation sexuelle des personnes mineures dans l'ensemble du Québec?

 - Il faut admettre que c'est un phénomène provincial dont l'ampleur est encore difficile à cerner. Certes il y a une concentration dans les centres urbains comme Montréal, Québec ou Gatineau, mais il est de notoriété publique que nos filles sont aussi exportées vers les grands centres canadiens. Les techniques utilisées par les proxénètes ne permettent pas de détecter clairement la présence de mineures sur les sites. Par contre, on voit de façon répétée la présence, dans les offres, du chiffre 18 ans qui est l'âge de la majorité au Québec. Il est évident qu'aucun site n'affichera l'âge d'une personne mineure et souvent les images seront floutées ou encore on utilise des photos de poupées créées avec des images de synthèse. Ce type d'annonce est souvent un signe de la présence d'une mineure où on a tenté d'attirer le client par cette technique. La figure 2 du document reflète assez bien la persistance du modèle québécois de la présence de l'offre sexuelle en ligne au Québec avec des variations statistiques selon la période de l'année.

2. Vos analyses permettent-elles de détecter un intérêt pour les Québécoises ou les francophones à l'extérieur du Québec? L'analyse de ce contenu permet-elle de détecter des biais pour des groupes en particulier?

 - Malheureusement oui, il s'agit souvent d'une marque de commerce qui va s'exprimer sous le terme « Frenchy » dans les descriptions de services, particulièrement dans le grand Toronto parti Sud ainsi que près de l'aéroport Pearson.

3. Quelles sont les actions technologiques à privilégier pour la répression des clients-abuseurs et des proxénètes? Existe-t-il des moyens pour cibler spécifiquement de potentiels clients effectuant des recherches ou des transactions en ligne?

 - Plusieurs technologies peuvent venir en aide pour supporter les enquêteurs. Nous utilisons depuis des années la théorie des graphes avec la nouvelle génération de base de données. Cette technique permet entre autres de repérer facilement les organisations complexes (salon de massages/agences d'escortes – chauffeurs - filles) et les petites cliques avec des proxénètes qui « possèdent » quelques filles qui travaillent pour eux. Finalement, on détecte assez bien les travailleuses.
 - Le progrès fulgurant des nouvelles technologies amène des possibilités intéressantes, particulièrement avec l'augmentation de la puissance de calcul qui bénéficie à l'émergence de l'intelligence artificielle. L'apprentissage machine a fait ses preuves, mais a aussi prouvé ses limites. Elle est maintenant appuyée par l'apprentissage profond, le saint Graal de l'intelligence artificielle. Cette puissance accrue favorise la modélisation et la compréhension des patrons contenus dans les données qui sont parfois imperceptibles sous l'œil humain. Elle facilite l'interprétation des données disponibles.
 - Pour ce qui est de la traque des clients/abuseurs, ma participation avec différents intervenants me démontre que plusieurs n'ont aucun scrupule à abuser d'une mineure. Jumelé à des moyens juridiques, il existe des moyens technologiques relativement simples pour démasquer ces clients. Comme il s'agit d'une commission publique, ces moyens pourront être expliqués en comité privé à huis clos afin de préserver lesdites techniques d'enquêtes. J'arrêterai donc ici l'élaboration de ces techniques.

4. Quels sont les outils technologiques à privilégier pour venir en aide aux victimes ou permettre de les reconnaître dans les contenus disponibles en ligne?

 - Après avoir supporté technologiquement une étude sur le phénomène de la prostitution, j'ai constaté, à ma grande surprise, que le texto était un moyen efficace d'entrer en contact avec certaines victimes, particulièrement au petit matin où ces dernières semblent plus vulnérables.
 - L'autre moyen est d'utiliser la vision par ordinateur, supporté par l'intelligence artificielle pour détecter des visages, tatous ou bijoux. Cette technique est particulièrement efficace, car sa capacité de traitement est de plus en plus grande. Les caractéristiques physiques sont de très bons moyens d'identifier entre autres les fugueuses qui apparaissent peu après leurs disparitions déclarées, souvent dans d'autres provinces.

5. Le contexte entourant la pandémie de COVID-19 a-t-il des incidences sur les transactions et annonces en ligne?

 - Curieusement oui, il y a eu une baisse marquée de l'offre dite (In call/out call). Il y a eu aussi l'apparition d'une nouvelle catégorie dite « safe » avec un pictogramme d'un virus. Selon la volumétrie actuelle, nous sommes encore loin du volume estival de l'an dernier.

Constats généraux

- On doit, selon plusieurs chercheurs qui ont témoigné devant la commission, estimer qu'environ 30% des jeunes filles pratiquant la prostitution sont des mineures.
- La justice civile a autant sinon plus de capacité de recherche d'information que les ordonnances liées au Code criminel. De plus, le niveau de preuve requis est moindre. Le coût est, par contre, exorbitant pour les victimes qui ont peu de moyens.
- Dans le mémoire déposé par l'EILP[i], il est clairement indiqué que les appareils des victimes (mobiles, ordinateurs, tablettes) doivent être priorisés dans l'analyse des contacts pour déterminer le proxénète[ii] et le « prostitueur »(Mourani) . Cette recommandation est primordiale, surtout dans les cas de disparition/fugue de jeunes adolescentes. Les premières heures sont cruciales.
- La structure policière actuelle ne permet pas une gestion adéquate de l'expertise et des enjeux technologiques. Le système de promotion fait en sorte que les éléments internes (individus) vont quitter l'unité pour des promotions et l'expertise se perd au sein de ces unités. Le bassin de connaissance est toujours en perpétuelle reconstruction.
- Le niveau de connaissance et le développement pour comprendre et faire évoluer les enquêtes technologiques ont largement dépassé le niveau collégial qui est la base d'entrée des corps policiers au Québec.
- L'intelligence artificielle est un outil puissant qui est encore mal maitrisé par le milieu policier. Des enjeux éthiques importants doivent être bien compris pour l'utilisation de cet outil qui est pourtant très utile dans la détection d'anomalies.
- Énormément de ressources matérielles (informatique judiciaire) sont sous-utilisées dans les divers corps de police au Québec parce qu'il y a trop de laboratoires déconcentrés d'informatique judiciaire. Entre autres, ceci entraîne des coûts énormes pour les frais des diverses licences.
- Il y a peu d'équipes de développement dédiées à faire avancer et évoluer les outils technologiques pour combattre les crimes technologiques. Beaucoup de ressources financières sont ainsi mal utilisées, car trop disparates à travers la province.
- La capacité de calcul, essentielle pour l'utilisation de la vision par ordinateur, est maintenant accessible à un coût raisonnable.
- La technologie mobile devrait dépasser le Téraoctet d'ici deux ans.

Recommandations

Sur la base de mon expérience et de mes connaissances, sur les constats observés et sur les avancées technologiques, mes recommandations sont les suivantes :

1. Mettre sur pied un OSBL ayant comme mission de prévenir, secourir et guérir. Une organisation agile et indépendante avec des partenaires publics-privés et un conseil d'administration indépendant comprennent :
 a. Sécurité publique
 b. Ministère de la Justice
 c. Ministère santé services sociaux
 d. Transformation numérique gouvernementale
 e. Ministre de l'Économie et de l'Innovation
 f. Corps policiers
 g. Groupes de soutiens aux victimes
 h. Universités (volet recherche science humaine & technologique)
2. Faire un recensement de l'industrie du sexe québécoise et de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. (Mourani 2019)
3. Créer une cellule de recherche active pour minimiser les fugues dès les premiers moments où elles sont signalées. Diffusion publique rapide de l'information.
4. En collaboration avec le ministère de la Justice, établir des protocoles d'ententes pour le partage d'informations entre organismes. Ce travail aidera aussi les victimes à obtenir réparation pour les sévices qu'elles subissent à la fois par le proxénète, mais aussi le client.
5. Demander au ministère de la Justice de promulguer une loi avec des articles pénaux afin de responsabiliser et punir les géants du web et les fournisseurs de services qui publicisent du contenu faisant la promotion du trafic humain. Dans la même loi, il faut aussi forcer ces derniers à obtempérer au droit à l'oubli, concept déjà appliqué en Europe[5]. Cette disposition permet de nettoyer le web des images qui maintiennent les victimes dans leur statut d'esclave sexuelle.
6. Adopter un modèle de recherche, développement et commercialisation de la propriété intellectuelle sur la technologie pour une redistribution du savoir et des gains économiques (modèle israélien).
7. Mettre sur pied un laboratoire d'informatique judiciaire unique pour tous les corps policiers, ministères et organismes.
8. Étendre la couverture de travail sur trois quarts de travail, sept jours semaines, particulièrement renforcées lors de grands évènements.

[5] Règlement général de protection des données.

9. Mettre en fonction une plateforme de surveillance qui permet de voir apparaître les nouvelles annonces en temps réel et ainsi pouvoir intervenir rapidement en cas de fugue/disparition.
10. Donner des pouvoirs spéciaux aux enquêteurs pour que ceux-ci puissent utiliser toutes les autorisations judiciaires appropriées pour agir plus rapidement et efficacement en matière de cyberenquête.
11. Intégration possible de l'EILP dont l'objectif sera uniquement des opérations clients/proxénètes.

À mon avis, en combinant technologie, expertise et volonté politique, nous pouvons faire une grande différence dans la vie de nos jeunes et je serais très honoré d'y contribuer.

Annexe CV abrégé août 2020

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Septembre 2012 à aujourd'hui

Propriétaire du Groupe Vigiteck inc. (www.vigiteck.com)

- Solutions informatiques judiciaires pour la vigie sur le web. Développement de logiciels de fouille, classification de textes et d'images.
- Consultant EDiscovery pour diverses entreprises, dont des agences d'applications des lois pénales et criminelles. Nommé par divers tribunaux civils (clause de confidentialité) à titre d'expert en récupération de données.
- Concepteur du logiciel de recherche La Fouine et D-Analyst^{MC}
- Enquêteur privé, membre du BSP #10890368 depuis 2015
- Analyste dans divers médias (télévision, radio et journaux) pour divers sujets (terrorisme et cybercriminalité)

Octobre 2019 à aujourd'hui

Associé principale chez GA Investigation, firme d'enquêtes spécialisées en fraude et renseignement.

Aout 2018 à avril 2019

Chargé de cours à la faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal, programme enquête et renseignements.

Janvier 2015 à juin 2019

Vice-président technologie Artémis Renseignement inc. entreprise œuvrant dans le domaine du renseignement stratégique pour l'entreprise privée.

Novembre 2013 à septembre 2014 (Autorité des marchés financiers)

Enquêteur technologique et service monétaire, mise en place d'un service d'informatique judiciaire.

Juin 1992 à octobre 2013 (policier Sûreté du Québec)

- Coordonnateur provincial en renseignement criminel, volet intégrité financière.
 - Reconnaissance faciale et vigie des réseaux sociaux (printemps érable)
- Service du renseignement de sécurité.
 - Supervision équipe autochtone, sociale et protection premier ministre.
- Service de la lutte contre le terrorisme
 - Superviseur équipe de développement de la vigie sur la menace active.
 - Mise en place d'un programme de vigie contre la cybercriminalité extrémiste.
 - Supervision de l'équipe d'enquête contre le financement terroriste.
 - Équipe intégrée sur la sécurité nationale.
 - Superviseur enquête.
- Nomination d'expert à la cour, processus de recherche et d'acquisition de données informatiques contraire aux lois sur le web. Juge Vauclair, novembre 2009.

- Sergent enquêteur, Service des crimes économiques, équipes sur la cybercriminalité.
- Enquêteur, Soutien technologique.
 - Recouvrement de données informatiques, support aux enquêteurs des diverses unités, enquête sur le piratage informatique.
 - Nominations à titre d'expert à la cour en récupération de données.
- Formations diverses, dont deux à l'Académie du FBI pour les enquêtes sur les infrastructures réseau (Advance Intrusion détection & investigation).
- Prêt de service d'une année pour la mise en place d'une base de données sécurisée pour la protection des témoins.

FORMATION ACADÉMIQUE

Doctorat en génie

- Doctorant en génie, profil recherche appliquée, Scolarité terminée (examens et formations) École de technologie supérieure. (Non terminé)

Gestion de l'innovation

- 4 cours dans le programme court École de technologie supérieure

Maîtrise es science

- Technologie de l'information. École de technologie supérieure, décembre 2006

Baccalauréat en administration des affaires

- Télé-Université, juin 2003

Techniques policières

- Cégep Maisonneuve, Printemps 1992

DEC Science administrative

- Cégep St-Jérôme, Été 1979

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020 Bibliothèque et Archives Canada

© Paul Laurier 2020
La reproduction ou la diffusion totale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, est autorisée sous condition du respect des droits d'auteur.

[i] EILP
[ii] MOURANI 2019